

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2021

PJL RECONNAISSANCE ET RÉPARATION DES PRÉJUDICES SUBIS PAR LES HARKIS -
(N° 4662)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Non soutenu

AMENDEMENT

N° 87

présenté par

Mme Blin, M. Bourgeaux, M. Bony, M. Benassaya, M. Habert-Dassault, Mme Bonnivard,
Mme Trastour-Isnart et M. Gosselin

ARTICLE PREMIER

Rédiger ainsi l'alinéa 2 :

« Elle reconnaît sa responsabilité dans la gestion défailante, après les accords d'Evian, du rapatriement des Français de souche arabo-berbère qui ont servi, ou continué à servir, la France durant la guerre d'Algérie et sa responsabilité dans les conditions indignes de l'accueil sur son territoire, des personnes rapatriées ou arrivées par le propres moyens d'Algérie et ayant le statut de rapatrié, anciennement de statut civil de droit local et des membres de leurs familles hébergés dans certaines structures ou relégués dans des lieux où ils ont été soumis à des conditions de vie particulièrement précaires voire à des privations et des atteintes aux libertés individuelles qui ont été source d'exclusion, de souffrances voire de traumatismes durables. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

La logique de la démarche qui a été initiée auprès du Président repose sur le triptyque : reconnaissance de responsabilité, évaluation de préjudices, réparation équitable. Or rien de tel ne se retrouve dans le texte.

Les Harkis attendent une réparation réelle des dommages subis par toutes celles et tous ceux qui ont été maltraités en France comme en Algérie après les Accords d'Evian. Cette réparation doit faire l'objet d'une évaluation par une commission indépendante, sur le principe de la CIVS, pour tous les Harkis arrivés en France et leurs familles dont l'insertion au sein de la société a été entravée par une vie de reclus et des traumatismes engendrés par la défailance du rapatriement et des moyens d'intégration.

Une reconnaissance de responsabilité fait aujourd'hui consensus au-delà des clivages partisans. Il est temps de réparer une injustice qui perdure depuis bientôt 60 ans.